

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 / 4

## 1 – IDENTIFICATION

- 1.1 Désignation commerciale **BROMATAC**
- 1.2 Fournisseur S.A. L.A.R.C. – Z.I. de Quillihuec – 29500 ERGUE – GABERIC  
Tél : 02.98.59.57.57. – Fax : 02.98.59.55.47.
- 1.3 Types d'utilisation Appât raticide.
- 1.4 Autres données Contient un agent amérisant : le benzoate de dénatonium.

## 2 – NATURE CHIMIQUE DU PRODUIT

- 2.1 Composants ou impuretés apportant un danger Appât titré à 0,005 % de BROMADIOLONE.
- 2.2 Autres données Contient 10 ppm de Benzoate de dénatonium (agent amérisant)

## 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : BROMADIOLONE : pesticide coumarinique à action anticoagulante.  
Par absorption : R22 – nocif en cas d'ingestion  
Classification, étiquetage : classe 6.1 – étiquette 6.1

## 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

- 4.1 Consignes générales
- 4.2 Inhalation Pas dangereux, sauf s'il est pulvérisé dans l'atmosphère.  
Antidote : vitamine K1.
- 4.3 Ingestion En cas d'ingestion, faire vomir seulement si la victime est consciente et la conduire à l'hôpital ou chez le médecin qui prendra contact avec un centre antipoison (si possible, montrer l'étiquette).  
Ne pas donner de médicaments à effet secondaire anticoagulant.
- 4.4 Contact avec les yeux
- 4.5 Contact avec la peau Effets nocifs peu probables dans les conditions normales de manipulation.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction	Petits feux : CO <sub>2</sub> , halons, poudre, mousse, eau sous forme de brouillard.
5.2 Moyens d'extinction à proscrire	Jets d'eau.
5.3 Risques particuliers	
5.4 Mesures particulières de protection	Port de gants et de vêtements de protection.

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles	Port de gants et de vêtements de protection.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	
6.3 Méthodes de nettoyage	Balayer ou aspirer et pelleter dans des sacs en matières plastiques.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation	<p>Consulter l'étiquette avant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau et la bouche. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver la peau et les mains exposées après utilisation. Ventilation des locaux. Tenir éloigné des sources de chaleur.</p>
7.2 Stockage	<p>S2 – Conserver hors de portée des enfants.  S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  S35 – Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  S49 – Conserver uniquement dans les emballages d'origine et sous clef.</p>

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Précautions	Lors de l'utilisation, se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'étiquette. Limites d'exposition au lieu de travail. Pas de données pour la formulation finale.
8.2. Mesures de protection individuelle	

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES

9.1 Aspect

9.2 Températures caractéristiques

Température de fusion > 215 - 219° C

9.3 Solubilité

< 20 mg/l dans l'eau à pH 7.

9.4 pH

9.5 Pression de vapeur

9.6 Masse volumique

9.7 Autres données

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Conditions à éviter

Eviter une surexposition à la lumière ou aux u.v. (dégradation de la matière active)

10.2 Matières à éviter

10.3 Produits de décomposition dangereux

La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes.

10.4 Autres données

Stable jusqu'à 50°C.

## 11 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité de la matière pure : BROMADIOLONE.  
DL 50 orale aiguë sur rats femelles : 1,125 mg/Kg  
Souris mâles : 1,75 mg/Kg.

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Prévenir les infiltrations d'eau contaminée. En cas de pollution importante, prévenir la DASS, la DRIR et la préfecture.

**13 ELIMINATION**

Récupération, stockage dans des récipients clos pour destruction dans les centres agréés.

**14 TRANSPORT**

Non classé dangereux pour le transport.

**15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils observent toute législation locale, régionale ou nationale applicable.

Classification CEE : selon la législation, ce produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement ou la livraison .

Classification France : Xn – NOCIF.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à la directive 91/155/CEE. Bien lire l'étiquette, utiliser les pesticides avec prudence. Les appâts ne peuvent être utilisés que dans les lieux ou abris couverts ou à leurs abords. Arrêté du 26/04/88 relatif aux préparations destinées à la lutte contre les souris et les rats.

Pour tout autre renseignement, téléphoner au 02.98.59.57.57.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du 04/07/00. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.